



Crèche - Garderie
Le Parachute
Route du Village 13
1872 TROISTORRENTS
Tél. + Fax 024 477 60 64



Septembre 2009

TARIFS SELON LE REVENU NET

(Revenu imposable canton/commune applicable au 1^{er} janvier suivant la dernière déclaration fiscale)

Enfants inscrits habitants la Commune

Code	Revenu	Jour sans repas	Demi-jour	Période max. 2 hres	Petit déjeuner	Repas de midi
A	- 30'000	20.-	10.-	7.-	1.50	6.-
B	30'001-40'000	24.-	12.-	8.-	1.50	6.-
C	40'001-50'000	28.-	14.-	9.-	1.50	6.-
D	50'001-60'000	32.-	16.-	10.-	1.50	6.-
E	60'001-70'000	40.-	20.-	12.-	1.50	6.-
F	70'001-80'000	48.-	24.-	14.-	1.50	6.-
G	80'001-90'000	52.-	26.-	16.-	1.50	6.-
H	90'001-100'000	60.-	30.-	18.-	1.50	6.-
I	+ 100'000	66.-	33.-	20.-	1.50	6.-

Enfants inscrits habitants hors-Commune

Code	Revenu	Jour sans repas	Demi-jour	Période max. 2 hres	Petit déjeuner	Repas de midi	Goûter
J	Unique	66.-	33.-	20.-	1.50	6.-	1.50

Enfants non-inscrits / Dépannages

Code	Revenu	Jour sans repas	Demi-jour	Période max. 2 hres	Petit déjeuner	Repas de midi	Goûter
K	Unique	55.-	28.-	20.-	1.50	6.-	1.50

- A l'inscription, un montant forfaitaire de Fr. 20.- sera perçu pour l'ouverture du dossier de chaque enfant.
- Pour les enfants domiciliés hors de la commune de Troistorrents-Morgins, il revient aux communes de domicile des enfants accueillies au Parachute de décider si elles entendent accorder un soutien aux parents pour qu'ils puissent placer leurs enfants à des prix correspondant à leurs possibilités financières.
- En cas d'absences avec excuse tardive (sauf en cas de maladie prolongée sur présentation d'un certificat médical), un montant équivalent à la moitié du tarif fixé lors de l'inscription sera perçu par jour d'absence. Sans excuse, le montant total sera facturé.
- A partir du 2^{ème} enfant placé, une réduction d'un tiers de la redevance sera consentie (sauf sur les repas).
- Pour le cas où le placement de plusieurs enfants ne serait pas de la même durée, la réduction ne sera accordée que pour l'enfant ou les enfants qui ont été placés le moins longtemps.